

De : Nicolas Dupont-Aignan [<mailto:ndupont-aignan@assemblee-nationale.fr>]

Envoyé : lundi 13 mars 2017 11:06

À : LEPINAY Philippe

Objet : Réponse courrier actionnariat salarié

Monsieur Philippe LEPINAY

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre correspondance du 8 mars, par laquelle vous me communiquez les propositions de la Fédération Française des Associations d'Actionnaires Salariés et Anciens salariés, pour donner un nouvel élan à cette forme de pacte économique et social gagnant-gagnant.

Le projet d'inspiration gaulliste que je présente pour l'élection présidentielle de 2017 a pour ambition d'encourager cette synergie entre les entreprises, leurs salariés et, plus généralement, tous les investisseurs nationaux qu'est la participation.

A cet égard, je propose de baisser le taux d'impôt sur les sociétés d'1% pour 2% d'actionnariat salarié, dans la limite de 10 points de baisse d'I.S. et d'exonérer les sommes versées au titre de la participation du forfait social.

L'actionnariat salarié est l'un des volets du patriotisme économique que je défends. Non seulement, il permet de mieux impliquer celles et ceux qui donnent leur force de travail à l'essor de leur entreprise, mais il est un instrument de lutte contre les prises de contrôle par des fonds étrangers.

Enfin, l'actionnariat salarié stabilise l'entreprise et assure sa pérennité en la protégeant des aléas des donations et successions.

Plus généralement, je partage votre vœu de voir cette forme d'investissement mieux connue des Français, et en particulier des jeunes, par l'introduction de notions financières de base dans les programmes scolaires.

Vous assurant de l'intérêt que je porte à renforcer l'attractivité de l'actionnariat salarié pour relancer l'économie, je vous prie d'agréer Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Nicolas DUPONT-AIGNAN

Vous pouvez consulter le site de l'Assemblée nationale à l'adresse suivante : <http://www.assemblee-nationale.fr>